

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

27 janvier 2022

Hommage au brigadier-chef Alexandre Martin

Mercredi 26 janvier, des centaines de citoyens ont assisté au passage du cortège funèbre du brigadier-chef Alexandre Martin sur le pont Alexandre III et marqué leur soutien à sa famille, à ses proches et à ses frères d'armes. Les honneurs militaires lui ont ensuite été rendus par le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre, lors d'une cérémonie à huis-clos dans la cour d'honneur de l'hôtel national des Invalides. Ce jeudi, une cérémonie d'hommage de la Nation, organisée au sein du 54^e régiment d'artillerie de Hyères, a été présidée par Florence Parly, ministre des Armées.



Le 22 janvier 2022, la plateforme opérationnelle désert (PfOD) de Gao, au Mali, a été visée par plusieurs tirs indirects. Le brigadier-chef Alexandre Martin du 54^e régiment d'artillerie de Hyères a été grièvement blessé. Il a immédiatement été pris en charge par le détachement médical de la plateforme de Gao mais a succombé à ses blessures.

Né le 5 mars 1997 à Rouen, le brigadier-chef Alexandre Martin a accompli toute sa carrière au sein du 54^e régiment d'artillerie de Hyères. Engagé le 1^{er} septembre 2015, il se distingue lors de sa formation initiale par son excellent état d'esprit et fait preuve d'un très bon potentiel. Affecté à la 4^e batterie comme pointeur-tireur sol-air très courte portée, il est élevé à la distinction de 1^{re} classe le 1^{er} juin 2016. Déployé sur l'opération Sentinelle du 4 octobre au 7 décembre 2016, il se voit décerner la médaille de la protection militaire du territoire le 12 décembre 2016.

Soldat particulièrement compétent, il participe à une mission de courte durée en Guyane au 3^e régiment étranger d'infanterie du 22 mai au 19 septembre 2017 durant laquelle il s'investit sans compter et plus particulièrement lors des missions Titan et Harpie. Toujours motivé, il réussit brillamment sa formation générale élémentaire en janvier 2018. Cherchant constamment à accroître ses connaissances, il accède à la fonction d'adjoint chef de pièce sol-air très courte portée au sein de son unité.

De nouveau projeté en mission de courte durée en Martinique au 33^e régiment d'infanterie de marine du 15 juin au 13 octobre 2018, il fait à nouveau preuve de belles qualités militaires. Il est promu au grade de brigadier le 1^{er} décembre 2018.

D'un investissement sans faille, il est également déployé sur l'opération Sentinelle du 5 juin 2019 au 7 août 2019 puis du 1^{er} janvier au 3 février 2021.

Le brigadier-chef Martin était engagé dans le cadre de l'opération Barkhane depuis le 19 octobre 2021. Il avait été décoré de la médaille de la défense nationale « argent » le 1^{er} janvier 2021.

Il était en concubinage sans enfant.

Il est mort pour la France, dans l'accomplissement de sa mission.

[#CohésionDéfense](#)

Communiqué conjoint relatif à la déclaration des autorités de transition maliennes concernant la participation du Danemark à la *Task Force Takuba*

Nous, partenaires internationaux engagés en soutien du Mali et de son peuple dans leurs efforts pour parvenir à une paix et une stabilité durables et dans la lutte contre le terrorisme, regrettons profondément la déclaration des autorités maliennes de transition, en date du 24 janvier, alléguant que le déploiement du contingent danois dans la *Task Force Takuba* est intervenu sans base légale et sans le consentement du gouvernement malien, et exigeant dès lors son retrait du territoire de la République du Mali.

La contribution du Danemark à la lutte contre le terrorisme au Mali est déterminante et indispensable dans la région.

Nous rappelons que tous les partenaires de la *Task Force Takuba* conduisent leur action conformément au cadre juridique solide qui a été agréé avec le gouvernement souverain du Mali, comprenant notamment une invitation formelle adressée par les autorités maliennes aux partenaires internationaux. Ils agissent en stricte conformité avec le droit international et national, dans le cadre du soutien qu'ils apportent aux forces armées maliennes et de leur engagement de longue date dans la lutte contre les groupes armés terroristes.

Nous rappelons que les autorités maliennes ont envoyé une lettre d'invitation formelle au gouvernement du Danemark le 27 novembre 2019. La notification d'acceptation a ensuite été transmise par l'ambassade du Danemark à Bamako le 29 juin 2021 et signée le jour-même par le Protocole du Ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. La présence de militaires danois sur le sol malien est donc légale, repose sur une invitation de la part des autorités de la République du Mali et respecte la procédure juridique agréée par les services juridiques des ministères maliens des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et de la Défense et des Anciens combattants.

Nous appelons les autorités maliennes, en ce moment critique pour le Mali, où la solidarité s'impose plus que jamais, à respecter les bases solides sur lesquelles se fonde notre coopération diplomatique et opérationnelle, et à remédier rapidement à cette situation.

Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède

[#NotreDéfense](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Déplacement de Florence Parly, ministre des Armées, à Bucarest

La ministre des Armées s'est rendue en Roumanie les 26 et 27 janvier. Elle a été reçue par M. Klaus Iohannis, Président de la République roumaine, puis par M. Nicolae Ciuca, Premier ministre. Elle s'est également entretenue avec M. Vasile Dîncu, ministre de la Défense.

A l'occasion de ces échanges, elle a rappelé la disponibilité de la France à s'engager « *sur de nouvelles missions de type eFP (enhanced forward presence) en Roumanie, si celles-ci étaient décidées à l'OTAN. Une mission d'experts de mon ministère arrive aujourd'hui-même en Roumanie, a-t-elle précisé, pour étudier les paramètres de ce possible déploiement* ».

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers le discours de Florence Parly](#)

Discours de rentrée de la ministre des Armées

Le jeudi 20 janvier 2022, sur le site de Balard (Paris), Florence Parly a présenté ses vœux au personnel militaire et civil du ministère des Armées.



La ministre a rappelé, en particulier, les différentes étapes à suivre pour « faire face aux conflits du futur » :

« La première étape, c'est évidemment l'anticipation, dont le Président de la République a rappelé, hier encore, l'absolue nécessité. Grâce à l'aide de la Red Team et de toutes les équipes de prospective du ministère des Armées, nous imaginons les menaces du futur, sans céder à la facilité du tout technologique. Nous lançons aussi des programmes d'armement pour assurer la continuité de notre défense, et cela, à son meilleur niveau : je pense par exemple au porte-avions de nouvelle génération qui sera livré en 2036 et naviguera jusqu'à la fin des années 2070.

La deuxième étape, c'est l'adaptation de nos moyens d'actions, de nos formations ainsi que de nos exercices au contexte stratégique. Après la stratégie spatiale, après la stratégie cyber et la lutte informatique d'influence, nous dévoilerons bientôt, avec le chef d'état-major des armées, notre stratégie ministérielle de maîtrise des fonds marins qui est un espace qui attire de plus en plus les convoitises.

La troisième étape de cette préparation aux conflits de demain, c'est tout simplement le réalisme et la lucidité. C'est se préparer à la guerre hybride, à cette « guerre avant la guerre » selon l'expression qui vous est chère et qui est pratiquée avec efficacité par certaines puissances aussi agressives que désinhibées, mais cela, tout en restant ce que nous sommes, une démocratie qui respecte le droit et les normes éthiques. C'est donc se préparer à la « haute intensité », c'est-à-dire à la guerre elle-même, à un engagement dur, multiforme, multi-milieu.»

La ministre a conclu son allocution en marquant sa confiance en l'avenir et en partageant avec le personnel du ministère sa fierté de servir la défense de la France :

« Nous aurons encore beaucoup à faire, beaucoup de défis à relever, mais nous sommes bien armés pour y faire face, avec exigence, avec responsabilité et avec excellence.

Je voudrais pour terminer vous dire toute la fierté que j'éprouve à diriger ce ministère, toute la fierté que j'ai de partager avec vous cette mission extraordinaire d'assurer l'avenir de la défense française. Car il n'y a pas de plus belle promesse que celle de servir son pays, et pas de plus bel engagement que celui de protéger les Français. »

[NotreDéfense](#)
[Lien vers le discours complet](#)

Sixième session des consultations ministérielles franco-japonaises

Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Florence Parly, ministre des Armées, Hayashi Yoshimasa, ministre des Affaires étrangères du Japon, et Kishi Nobuo, ministre de la Défense du Japon, se sont réunis le 20 janvier 2022 en format visioconférence.



Cette réunion a permis aux quatre ministres de s'entendre sur de nombreux sujets.

Ils ont affirmé leur souhait de renforcer la collaboration franco-japonaise, notamment dans les domaines de la sécurité et de la défense. Ils ont exprimé leur volonté de poursuivre leur coopération étroite sur les questions régionales (notamment dans l'espace indopacifique), et pour répondre aux défis mondiaux (santé mondiale, environnement, changement climatique). Les ministres ont affirmé leur volonté de renforcer cette coopération dans le cadre du G7 et du G20, y compris dans le cadre de la présidence japonaise du G7 en 2023.

Les quatre ministres ont également exprimé leur vive préoccupation au regard du développement des programmes d'armes de destruction massive de la Corée du Nord en violation des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont réaffirmé leur engagement en faveur du démantèlement complet, vérifiable et irréversible de l'ensemble des armes de destruction massive, des missiles balistiques et des programmes et équipements connexes de la Corée du Nord, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Ils sont également convenus de continuer à exiger de la Corée du Nord des engagements clairs et des actions concrètes pour la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et de poursuivre leur coopération pour lutter contre le contournement des sanctions, y compris les transbordements illicites, afin d'assurer la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Les ministres japonais se sont félicités des efforts menés par la France dans le cadre de sa participation aux activités de surveillance engagées à ce titre. Les quatre ministres ont appelé la Corée du Nord à une résolution immédiate de la question des enlèvements.

[#NotreDéfense](#)

[Lien vers le communiqué conjoint](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

60 secondes défense

Découvrez le 60 secondes défense consacré cette semaine au départ du groupe aéronaval.



[#NotreDéfense](#)

[Retrouvez ici le 60 secondes défense de la semaine](#)
[Retrouvez l'intégralité des 60 secondes défense ici](#)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Développement et acquisition de filets écran multispectraux de nouvelle génération

La Direction générale de l'armement a notifié le 17 décembre 2021 un marché de développement et d'acquisition de filets écran multispectraux de nouvelle génération FENRIR (filets écran radar-IR) à la société SAAB Barracuda (Suède), associant la PME française SOLARMTEX (Cher) pour la production, pour un montant maximum de 38 millions d'euros.

Les filets FENRIR seront utilisés par l'armée de Terre et l'armée de l'Air et de l'Espace. Ils permettront d'améliorer significativement la discrétion des postes de commandement (PC) de division, de brigade et de groupement tactique interarmes (GTIA) déployés en opération dans les domaines visible, infra-rouge et radar.



[#NotreDéfense](#)

Rénovation et maintien en condition opérationnelle de la cellule de maintenance automatisée des parachutes

Le marché de rénovation et maintien en condition opérationnelle de la cellule de maintenance automatisée des parachutes (CMAP) a été notifié le 17 décembre 2021 par la Direction générale de l'armement au groupement momentané d'entreprises solidaires composé des sociétés SPIE Industrie et Tertiaire et FIVES Maintenance pour un montant de 30 millions d'euros.

La CMAP, située sur le site du 3^{ème} régiment du matériel (RMAT) de Montauban, permet d'assurer la maintenance des parachutes à personnel et des moyens de largage de matériels aux profit des armées depuis sa mise en service en 2004.



Ce marché permet d'assurer le maintien en condition opérationnelle des installations pour une durée de 10 ans. Il comporte également un volet rénovation comprenant le traitement des obsolescences et une évolution des systèmes informatiques et des procédés automatisés. Cette étape de modernisation des équipements permettra de répondre aux objectifs de montée en cadence du nombre de sauts en parachutes souhaités par l'état-major des armées.

[#NotreDéfense](#)

De l'écosystème Centurion à la ceinture vibrotactile : de nombreux projets de la DGA présentés à La Fabrique Défense

La Direction générale de l'armement (DGA) participe à la deuxième édition de La Fabrique Défense du 28 au 30 janvier 2022 à la Grande Halle de la Villette (Paris 19e).

Au programme cette année sur le stand de la DGA : des expériences 360° immersives, en réalité augmentée, en réalité virtuelle pour découvrir d'un seul coup d'œil les missions de la DGA et de ses centres d'expertise et d'essais ; un espace recrutement ; des représentants des quatre grandes écoles d'ingénieurs sous tutelle de la DGA : Polytechnique, ISAE-SUPAERO, ENSTA Bretagne et ENSTA Paris.

La Fabrique Défense est également l'occasion pour la DGA de présenter des projets d'envergure tout comme des projets innovants qu'elle mène au profit des armées et du monde civil. Trois espaces où la DGA sera présente :

- Sur le stand DGA sera notamment présenté l'écosystème Centurion, qui préfigure le futur du fantassin en intégrant de nombreuses innovations. Celles-ci portent sur la protection du soldat, le camouflage, la connectivité, ou encore le design de futurs équipements. Dans le domaine de l'espace, il sera possible de découvrir CERES, le premier système spatial en Europe capable de détecter des radars et des émetteurs de télécommunication depuis l'espace.
- Sur le stand de l'agence de l'innovation de défense, place aux innovations surprenantes : des drones bio inspirés à ailes battantes, une ceinture vibrotactile pour une communication par la peau, un harnais pour absorber les chocs subis par l'animal lors d'un saut en parachute. Au total, il y aura plus d'une dizaine d'innovations.
- Sur le stand Résilience sera illustré le travail réalisé sur la décontamination COVID opérée par le centre d'expertise et d'essai de la DGA Maîtrise NRBC.

Pour participer à la Fabrique Défense, il est nécessaire de s'inscrire sur le lien ci-après : <https://lafabrique.defense.gouv.fr/>

[#NotreDéfense](#)

Rétrospective 2021 de la DGA

Commandes livraisons, et événements majeurs, retour en images sur les faits marquants de la DGA en 2021 :



[#NotreDéfense](#)
[Lien vers la rétrospective](#)

ARMÉE DE TERRE

Colloque « De l'autre côté du miroir, faire la guerre autrement ».

Le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) de l'armée de Terre organise le 10 février 2022 un colloque de la pensée militaire. Cette rencontre aura pour thème : « *De l'autre côté du miroir, faire la guerre autrement* » - « *Through the looking glass, make war differently* »



Le colloque a pour ambition de contribuer à la réflexion de l'armée de Terre sur ces sujets, en donnant la parole à de hautes autorités civiles et militaires. Les interventions seront traduites simultanément en langue anglaise.

14 h 30 // Table ronde 1 - Dans la tête de mon ennemi : nouvelles menaces, nouveaux compétiteurs.

16 h 10 // Table ronde 2 - Penser la guerre autrement, perspectives.

17 h 30 Allocution de clôture et conclusion du général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre.

Lieu : École militaire - Amphithéâtre Foch ; 1, place Joffre - 75007 Paris.
Accueil dès 13h. Pièce d'identité obligatoire.

Pour tout renseignement : baptiste.viallon@intra.def.gouv.fr

[#NotreDéfense](#)
[Lien vers le programme](#)

MARINE NATIONALE

La FREMM *Languedoc* met le cap sur l'Atlantique

La frégate multi-missions (FREMM) *Languedoc* a appareillé de son port-base de Toulon le samedi 22 janvier 2022 pour un déploiement en zone maritime Atlantique.

Après des déploiements récents en Méditerranée orientale et dans l'océan Indien, la *Languedoc* retrouve ainsi, après six années, les eaux de son déploiement de longue durée (DLD) qui l'avait amenée à parcourir l'Atlantique nord.

Cet espace maritime stratégique n'échappe pas à la montée actuelle des tensions sur mer. En y déployant en quasi-permanence un bâtiment, la Marine assure ainsi l'appréciation stratégique autonome de la France dans cette région tout en protégeant ses approches et celles de l'Europe. Ces déploiements permettent par ailleurs d'entretenir les savoir-faire des marins dans des conditions de navigation parfois extrêmes.



Cette mission de la FREMM *Languedoc* en Atlantique nord marque également le brassage des expériences et des savoir-faire entre Brest et Toulon. En effet, dans le même temps, la FREMM *Normandie*, basée à Brest, a rejoint la Méditerranée en vue du prochain déploiement du groupe aéronaval (GAN).

[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Présidence française de l'Union européenne : des aviateurs à Brest pour assurer la protection 3D des premiers rendez-vous

Le 1^{er} janvier 2022, la France a pris la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne pour une durée de six mois. Pendant cette période, de nombreux événements auront lieu en France : sommets des chefs d'Etat ou de gouvernement, réunions ministérielles, conférences, réunions de fonctionnaires ou d'experts, etc. Afin de garantir la sécurité de ces rendez-vous et parer à toute menace venue du ciel, l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) contribue aux dispositifs de sécurité interministériels mis en œuvre pour un certain nombre de ces événements.



Plusieurs sessions de travail se sont tenues à Brest du 12 au 14 janvier, réunissant les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des pays de l'Union européenne ainsi que le vice-président de la Commission européenne et le Secrétaire général de l'OTAN – soit une centaine de hautes autorités accompagnés de leurs conseillers.

Les aviateurs ont organisé la protection 3D (3^e dimension) de ces rencontres, principalement dans la très basse altitude, avec un dispositif de lutte anti-drone (LAD). Ce dispositif reposait sur l'utilisation du système de détection et d'identification BASSALT et le positionnement d'aviateurs armés de fusils brouilleurs BADA (brouilleur anti-drone autonome) dans la ville. Au total, une trentaine d'opérateurs de l'AAE ont été déployés sur place pour veiller à la sécurité aérienne de ces rencontres.

L'AAE a également assuré la coordination interministérielle des moyens LAD, notamment ceux de la Garde républicaine et de la Marine nationale, depuis un poste de commandement installé au centre opérationnel départemental de la sous-préfecture de Brest. Le système BASSALT a notamment été présenté au vice-amiral d'escadre Olivier Lebas, préfet maritime de l'Atlantique, venu échanger sur les problématiques de lutte anti-drone auxquelles tous les organismes de la défense sont confrontés pour la protection de leurs emprises. BASSALT présente en effet un intérêt particulier dans le domaine de la LAD : ce système novateur, basé sur l'intelligence artificielle, est capable d'apprendre par lui-même pour devenir plus performant à chaque déploiement.

[#NotreDéfense](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#).



DOSSIERS PERMANENTS DES OPÉRATIONS

AFRIQUE

Opération Barkhane

Lancée le 1er août 2014 l'opération Barkhane repose sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la Bande sahélo-saharienne (BSS). Elle vise en priorité à **favoriser l'appropriation par les pays partenaires du G5 Sahel de la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT)**, sur l'ensemble de la BSS.

Cette logique de partenariat structure les relations entretenues par Barkhane avec les autres forces engagées dans le processus de stabilisation au Mali et dans la région du Liptako - Gourma : la MINUSMA, l'*European Training Mission* Mali (EUTM) et les forces armées des pays concernés.

[Retrouvez le dossier de presse complet ici.](#)





Task Force Takuba

Dans le cadre de la Coalition Sahel et de l'effort porté dans la zone des Trois frontières, et à la demande des autorités maliennes, la France a proposé, dans la même perspective, le déploiement de la *Task Force Takuba*. Depuis l'été 2020 et sous le commandement de Barkhane, elle est engagée pour conseiller, assister et accompagner au combat les Forces armées maliennes (FAMA) jusqu'à ce qu'elles acquièrent une complète autonomie.

Eléments français au Gabon (EFG)

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les Forces françaises au Gabon (FFG) sont devenues les Eléments français au Gabon (EFG). Avec 370 militaires déployés, les EFG constituent l'un des deux Pôles opérationnels de coopération (POC) français sur la façade ouest-africaine.

[Lien vers les EFG](#)



Forces françaises en Côte-d'Ivoire

Les Forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) ont été créées le 1^{er} janvier 2015. L'établissement d'une force française prépositionnée sur le sol ivoirien s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat de défense de 2012 qui scelle une proximité ancienne entre la France et la Côte-d'Ivoire. Elles constituent l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique.

[Lien vers les FFCI](#)

Eléments français au Sénégal

Depuis le 1^{er} août 2011, suite au traité signé entre la France et le Sénégal, les 400 militaires et civils des Eléments français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » à vocation régionale. Les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des ressortissants français, appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et contribuer à la coopération militaire régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir, voire de commander une force interarmées projetée.

[Lien vers les EFS](#)





Opération Corymbe

Pour la sécurisation du golfe de Guinée, la politique menée par la France repose sur la souveraineté des États riverains. La France s'appuie sur les liens qu'elle a su tisser et entretenir depuis plus de 30 ans avec les partenaires de la région, notamment grâce aux différents mandats de l'opération Corymbe, ainsi que sur son expertise et son modèle national en matière d'Action de l'État en mer (AEM). Elle accompagne ainsi la montée en puissance des marines riveraines et, dans le même temps, partage ses savoir-faire afin de permettre aux États riverains d'assurer eux-mêmes la sécurisation de leurs espaces maritimes.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Opération Chammal

Lancée le 19 septembre 2014, l'opération Chammal est le nom donné au volet français de l'opération interalliée *Inherent resolve* (OIR) rassemblant plus de 70 nations. A la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, elle vise à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



Opération Agénor / EMASoH

L'opération Agénor est le pilier militaire de la mission EMASoH « *European-led Maritime Awareness in the Strait of Hormuz* ». EMASoH est soutenue politiquement par 8 pays européens, dont la France, principal contributeur, et le Danemark. Le Commodore Carsten Fjord-Larsen commande ainsi depuis le 13 janvier 2021 l'opération Agénor. Elle a pour mission d'apaiser les tensions et de protéger les intérêts économiques européens en garantissant la liberté de circulation dans le Golfe et le détroit d'Hormuz. A plus de 2 000 milles nautiques des côtes du vieux Continent, cette initiative renforce l'interopérabilité des marines européennes et rappelle l'attachement de l'Europe au droit de la mer et à la liberté de circulation.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)





Forces françaises au Emirats arabes unis

Le 15 janvier 2008, à l'occasion d'une visite officielle du président de la République française aux Emirats arabes unis (EAU), un accord intergouvernemental fixant la création d'une implantation militaire française permanente a été signé. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique, consolidé par les Livres blancs successifs qui ont défini la région comme une zone d'intérêt majeur. Inaugurée le 26 mai 2009, l'implantation militaire française aux EAU, mieux connue sous le nom de forces françaises aux EAU, constitue l'une des cinq forces de présence françaises à l'étranger.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

EUROPE DU NORD ET DE L'EST

Opération Lynx - eFP

Conformément aux déclarations du Président de la République lors du sommet de Varsovie, les forces françaises participent à l'eFP depuis mars 2017 à hauteur d'une compagnie. Elle est déployée alternativement en Estonie, au sein d'un bataillon britannique, et en Lituanie, au sein d'un bataillon allemand.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)



TERRITOIRE NATIONAL



Opération Résilience

Lancée le 25 mars 2020, l'opération Résilience constitue la contribution des armées à l'engagement interministériel contre la propagation du Covid-19. Elle est centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection. Les armées s'engagent dans l'ensemble des secteurs où elles peuvent apporter un soutien aux autorités civiles, en adaptant leurs actions aux contextes locaux et dans le cadre d'un dialogue avec les autorités de l'Etat.

[Lien vers le dossier de presse ici](#)

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **La seconde édition de La Fabrique Défense** a pour objectif de contribuer à construire un esprit de défense au sein de la jeunesse européenne. L'évènement de clôture a lieu du 28 au 30 janvier 2022 à la **Grande Halle de la Villette, à Paris**. Au programme : débats et conférences, innovations, forum des métiers, *wargames* et *serious games*, reconstitutions historiques, ateliers de simulation de gestion de crise, projections de films, simulateurs et activités sportives, etc. Inscription préalable et respect des mesures sanitaires en vigueur. Pour participer à la Fabrique Défense, il est nécessaire de s'inscrire sur le lien ci-après : <https://lafabrique.defense.gouv.fr/>

- **Jusqu'au 7 mars 2022** : exposition « Nos champs de bataille » d'Elo de la Ruë du Can et Christophe Mory à l'hôtel national des Invalides. Les pensionnaires des Invalides y sont racontés en peinture. [En savoir plus sur l'exposition.](#)

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery
Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien
Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger
Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

